

## REGISTRE DES DÉLIBÉR DU CONSEIL COMMUNA

Envoyé en préfecture le 02/07/2024 Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le 02/07/2024



ID: 038-200040111-20240625-24\_122-DE

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers - 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

# **DÉLIBÉRATION N° 24 122**

**OBJET: SUBVENTION AUX** ASSOCIATIONS PETITE ENFANCE -**VERSEMENT 2024 N2** 

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à 19 heures, Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

Date de la convocation : Mercredi 19 juin 2024

#### Nombre de Conseillers :

En exercice: 36 Présents: 28 Pouvoirs: 7 Votants: 35

### Résultat des votes :

Pour: 35 Abstention: 0 Contre: 0

### Présents les délégués avec voix délibérative :

Hervé BUTTARD (Corbel); Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers); Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux); Myriam CATTANEO (Les Échelles); Marie José SEGUIN, Bruno GUIOL (Miribel les Echelles); Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers); Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte); Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc); Marylène GUIJARRO, Roger JOURNET, Martine MACHON (Saint Joseph de Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Marie-Aude GONON, Olivier LEMPEREUR (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint-Pierrede-Chartreuse); Marc GAUTIER (Saint-Pierre-d'Entremont 38); Wilfried TISSOT (Saint-Pierred'Entremont 73); Denis BLANQUET (Saint-Thibaud de Couz)

Pouvoirs: Véronique MOREL à Céline BOURSIER; Christine SOURIS à Christiane BROTO-SIMON; Williams DUFOUR à Marie-José SEGUIN; Evelyne LABRUDE à Anne LENFANT; Murielle GIRAUD à Hervé BUTTARD; Maryline ZANNA à Denis BLANQUET

CONSIDÉRANT la Compétence Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse,

CONSIDÉRANT la nécessité de garantir la trésorerie des associations, maîtres d'œuvre des actions de la politique Petite enfance de la Communauté de Communes, en versant un deuxième versement s'élevant à 20% de la somme versée en année N-1,

CONSIDÉRANT le tableau récapitulatif ci-dessous des versements présentés à l'approbation du Conseil Communautaire.

Associations	Versé en 2020	Versé en 2021	Versé en 2022	Versé en 2023	1 <sup>er</sup> versement 2024	2 <sup>ème</sup> versement 2024
Crèche FEES ET LUTINS	99 217 €	101 000 €	95 380 €	82 000 €	41 000 €	16 400 €
Crèche PETITS CHARTREUX	101 000 €	101 000 €	101 000€	82 000 €	41 000 €	16 400 €
Crèche TITOUNETS	124 290 €	150 000 €	150 000 €	124 350 €	62 175 €	24 870 €
CSPG - CRPE	4 620 €	4 620 €	2 310 €	1 155 €	578€	2 656 €
CSPG - LAEP	13 631 €	9 524 €	13 362 €	6 681€	0€ sur proposition du gestionnaire	0 € sur proposition du gestionnaire
AADEC – LAEP	8 136 €	8 136 €	5 695 €	8 136 €	4 068 €	1 627 €
TOTAL	350 894 €	374 280 €	367 747 €	304 322 €	148 821 €	61 953 €

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le 02/07/2024



ID: 038-200040111-20240625-24\_122-DE

## Le conseil communautaire a voté <u>ligne par ligne</u> et à l'UNANIMIT

- AUTORISE la Présidente à procéder au mandatement de ces montants.

## La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture Le 27 juin 2024 La Présidente,
Anne LENFANT.

R.F.

R.F.